

# Compte-rendu réunion du Conseil municipal du 23/07/2018

Absents excusés : Mesdames, Messieurs, BARBONI-GHAZI Sabine, DAMIENS Rémi.

## **Sécurité du bourg :**

Attribution d'une subvention de 5112,09 € par le Département du Lot au titre des amendes de police.  
A priori la mise en place de plateaux aurait un coût plus élevé que les chicanes. Rencontre prévue avec le Département dans 3 semaines pour déterminer les emplacements et le coût.

## **Voirie :**

Suite aux orages, des dégâts ont été observés sur les chemins communaux (en dessous le chemin de la carrière, Pradinas...). Prévoir également passage de l'épareuse pour certains chemins.  
Ouverture prévue de la route de Charrette pas avant fin septembre. Il va falloir aussi élaguer les arbres avant la réalisation des travaux de remise en état de la voirie.

## **PLUi :**

PADD sur 2 ans et ensuite le PLUi. Un registre est à la disposition des propriétaires fonciers jusqu'en 2020 pour récolter les demandes de chacun. Celles-ci peuvent se faire aux heures d'ouverture de la mairie les lundis et vendredis de 8h30 à 12h.

Un bureau d'études a été retenu : Cairn Territoire. Coût prévisionnel de 220 137,00 €.  
140 réunions prévues sur une durée de 39 mois.

## **Transport scolaire :**

Rencontre entre les parents d'élèves et les maires concernés le 25 juillet concernant les accompagnateurs dans les bus scolaires.

Une lettre conjointe des maires de Laburgade et Cremps a été transmise à Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie, concernant le transport des élèves du secteur privé du Collège Ste Thérèse.

## **Questions diverses :**

- Problème sur le pilier du portail du cimetière. Voir si les travaux peuvent rentrer dans l'enveloppe d'investissement.
- Problème sur le toit de la sacristie de l'église. Consulter l'entreprise Courrège pour devis.
- Réunion publique le 25/09 à 20h30 pour la coupure nocturne de l'éclairage public avec la participation de la Fdel et du Parc qui animeront cette rencontre.

La séance est levée à 22h40